

La contribution culturelle de la F/francophonie dans la politique étrangère du Cameroun

Dr. Jean Léonard Thierry MBASSI ONDIGUI

*Université de Yaoundé I (Cameroun), Département d'Histoire
E-mail : mbassithiery@yahoo.fr*

Résumé

Dans le passé colonial, Français et Camerounais avaient cohabité, partageant la même langue, la même culture. Ayant longtemps milité dans les associations francophones, ce n'est qu'en 1975 que le Cameroun a eu le statut d'Etat associé à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique de la Francophonie (ACCT) et membre officiel au sommet de Chaillot en 1991. Puis, l'ACCT cèdera sa place à l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF), pour aboutir à l'institution Francophonie ou OIF en 1998. La Francophonie est engagée dans une dynamique et la culture française s'impose davantage dans la politique étrangère des Etats africains notamment au Cameroun. Cette Organisation internationale est à la recherche d'un rayonnement géopolitique. La langue française est un levier à cette action. Il existe des instruments publics camerounais de coopération et ceux privés, de même que ceux de la Francophonie qui coopèrent avec le Cameroun dans bien des domaines culturels. Cette contribution est bénéfique et appuie le développement culturel de ce pays. Mais, il y a parfois une inadéquation entre les priorités du Cameroun et les orientations de la Francophonie.

Mots clés : *Cameroun, contribution, culturelle, Francophonie, politique.*

Abstract

In the colonial past, the French and Cameroon cohabited, sharing the same language, the same culture. In the sixties. Having militated for long in the french-speaking associations, it's was only in 1975 that Cameroon got the status of an associate state to the first Francophonie Cultural and Technical Cooperation Agency (ACCT). She however became full member only in 1991 at the Chaillot summit in Paris. Then with the necessity to stick to the political and economic mutations, ACCT gave his place to the Intergovernmental Agency of the Francophonie (AIF) which brought to light this appellation OIF in 1998 or Francophonie institution. La Francophonie

is engage in a dynamic and the french culture have furthermore the imposition in african States notably in Cameroon external politic. These international Organization is in the recherc of geopolitical power. The french language is a push up of these action. Cameroonian cooperation instrument are public and private and those of the Francophonie which cooperate with Cameroon in several cultural domains. These contribution is benefic and help the Cameroon development in several domains. Somme times, we have inadequation between orientations of Francophonie and Cameroon priority.

Keys words : *Cameroon, contribution, cultural, Francophonie, politic.*

Introduction

L'Afrique est constituée d'une pluralité d'Organisations internationales. Dans le cas de la Francophonie, elle est composée de 88 Etats et Gouvernements : 54 membres, 7 membres associés et 27 observateurs ayant chacun ses problèmes à résoudre. C'est en 1975 que le Cameroun a le statut d'État associé à l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT), qui deviendra graduellement en 1998 à Bucarest l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ou la Francophonie institutionnelle. Le dessein du Cameroun était nettement de s'associer à certaines activités de celle-ci dans le cadre d'un accord qui en fixe les modalités, pour promouvoir son développement et remédier à la diversité de ses maux. Mais la politique étrangère d'un État est élaborée selon certains critères tels que le milieu externe ou international, celui interne politique (national et gouvernemental). La Francophonie dès sa naissance à Niamey en 1970, avait cependant permis à la diplomatie multilatérale francophone d'asseoir la promotion de la langue française et des valeurs francophones de paix, liberté, solidarité face au choc linguistique engendré par l'anglo-saxon (Tétu, 1988 : 37).

La Francophonie avec F majuscule est plutôt l'ensemble des gouvernements, des pays ou instances officielles ayant en

commun l'usage du français. La francophonie avec f minuscule est l'ensemble des peuples ou groupes de locuteurs qui utilisent particulièrement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications. Les enjeux géoculturels deviennent structurants. Des pays ont pris conscience du vecteur linguistique dans l'affirmation de leur puissance (Nye, 2004 : 99). Le Secrétaire général de la Francophonie Louise Mushikiwabo, s'occupe de l'action politique et de la coopération multilatérale francophone. Au Cameroun, le Ministère des Relations Extérieures (MINREX) est le principal correspondant de la Francophonie. Il en assure la tutelle et est le principal opérateur car réalisateur des projets et programmes des sommets. Ce pays a des principes qui guident sa politique étrangère. Il importe donc dans cette réflexion avec une méthodologie éclectique et transdisciplinaire, d'informer sur les missions, interventions, principes de la Francophonie et sa contribution culturelle à la politique étrangère du Cameroun et marquer la diversité des grands axes de cette contribution dans cette politique étrangère.

1. Les missions, interventions, principes de la Francophonie et sa contribution culturelle dans la politique étrangère du Cameroun

Le Cameroun en 1991, est officiellement membre de la Francophonie. Ce qui témoigne de l'ancienneté de la contribution culturelle de la Francophonie notamment à la politique étrangère de ce pays autant que de multiples échanges du Secrétariat général de la Francophonie en charge de l'action politique et de la coopération multilatérale francophone, avec le principal correspondant de la Francophonie au Cameroun (le ministère des relations extérieures). Cette contribution se fait autour de certains principes, interventions et missions munies des programmes et

des objectifs stratégiques fixés depuis 2005 dans son cadre stratégique décennal (Weiss, 2001 :14).

1.1 Présentation des missions, interventions et principes de la Francophonie

La première mission de la Francophonie est de promouvoir la langue française, la diversité culturelle et linguistique. Tandis que la seconde est de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme. La troisième mission est d'appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. Il y a une mission pour développer la coopération au service du développement durable. L'action diplomatique du secrétaire général s'appuie désormais évidemment sur la mission de promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'homme. C'est dans ce cadre que la déclaration de Bamako de 2000 prévoit la possibilité de suspendre les programmes de coopération en cas de manquement au respect des droits fondamentaux et aux règles de la démocratie (Roussillon, 2007 : 82).

Les interventions de la Francophonie jouent donc un rôle de levier dans le processus de développement : la formation, l'offre d'expertise, la concertation, le soutien à la création et aux projets innovants, la valorisation et la diffusion des savoirs. Les principes qui guident le soutien de la francophonie concordent avec la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement signée par la Francophonie en 2005. Ce sont la pertinence pour garantir leur valeur ajoutée et leurs spécificités, l'équité dans l'octroi des appuis grâce aux appels publics à projets et à une procédure de sélection rigoureuse, la complémentarité avec les actions des autres organismes de coopération multi et bilatérales, la subsidiarité, la mesurabilité des actions entreprises et des résultats obtenus.

1.1.1 De l'ancienneté de la contribution culturelle de la Francophonie à la politique étrangère du Cameroun et le rôle du secrétariat général de la Francophonie, du ministère des relations extérieures du Cameroun

En 1991, le Cameroun devient membre à part entière de la Francophonie dont la dimension politico-économique, culturelle et démographique s'affirme davantage. C'est un cadre idéal pour procéder notamment aux négociations internationales. Les chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Francophonie, s'engageaient à conduire des actions communes pour le partenariat entre francophones. Les actes des dirigeants camerounais ne sont donc pas instinctifs mais réfléchis (Atangana Étémé, 2006 :27). La notion de dialogue culturel qui a conduit au concept de diversité culturelle (Gagne, 2005 : 117), avait favorisé l'adhésion formelle du Cameroun qui avait établis des relations diplomatiques avec la quasi-totalité des pays francophones et une coopération privilégiée avec la France notamment dans le domaine culturel.

Le rôle du secrétariat général de la Francophonie et du ministère des relations extérieures du Cameroun sont importants. C'est pourquoi pour atteindre ses objectifs fixés, la Francophonie a besoin des instruments de travail efficaces. La quintessence est son rayonnement international et l'appui au processus de développement des pays membres à l'instar du Cameroun. C'est en 1995 que le principe de créer le Secrétariat général de la Francophonie est adopté. A sa tête on a un secrétaire général (Tamatoa Bambridge, Barraquand et al, 2004 : 49). Le premier secrétaire général de la Francophonie Boutros Boutros-Ghali est élu par les chefs d'États et de gouvernements en 1997. Il nomme un administrateur pour l'exécution de la coopération intergouvernementale multilatérale et exerce ses fonctions par délégation du secrétaire général (Owono Zang, 2000 :22). Il correspond au Cameroun avec le MINREX qui assure la tutelle de la

Francophonie dans cet Etat et est le réalisateur des projets, des missions et des programmes des sommets. A l'échelon international, les États peuvent paraître agir comme un masque qui dissimule plusieurs acteurs (Merle, 1982 :429). Ce ministère est néanmoins secondé dans cette coopération par ceux techniques pour des actions spécifiques liées notamment à la formation, l'enseignement et la recherche, le commerce, le parlement ou la gouvernance.

2. Les grands axes de cette contribution culturelle

L'action de la Francophonie s'est diversifiée pour prendre en considération les défis mondiaux contemporains. Le facteur linguistique est entré dans le champ de la « puissance douce » et la dimension culturelle devient davantage déterminante pour les acteurs qui en usent. Lors des sommets notamment culturels des chefs d'États et de gouvernement membres de la Francophonie, les déclarations et les résolutions culturelles sont souvent adoptées. Le Cameroun adhère de manière générale à celles-ci. Les délégations camerounaises sont souvent constituées du chef de l'État, de nombreux ministres et d'autres personnalités. On remarque que la culture et la diplomatie demeurent les champs d'intervention par excellence de la Francophonie. Cela traduit la contribution culturelle diversifiée.

2.1 Une contribution culturelle diversifiée

Le Cameroun a bénéficié d'une contribution culturelle diversifiée, de la formation continue pour les droits de l'homme (Mbassi Ondigui, 2010 : 113). En 1999, la Francophonie avait financé à raison de quatre millions de francs CFA les séminaires d'imprégnation du droit des affaires en Afrique, dans le cadre de l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA). On notait la mise en place du Programme d'Appui à l'Organisation des Services

Documentaires des Parlements du Sud (PARDOC). La mise sur pied d'un fonds francophone de production audiovisuelle du sud. Cela est très important pour la culture humaine et les loisirs. Plusieurs médias existent au Cameroun qui est membre de l'Union de la Presse Francophone (UPF) et prône le respect de la liberté de la communication sociale (Mbassi Ondigui, 2010 : 104). Les universités du Canada avaient reçu des Camerounais dans l'optique de la formation des enseignants à l'Institut national de la jeunesse et des sports : Ngoa Nguélé, Mpabé, Tadjoré, Kamdem, Mbekou et Manga.

L'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Yaoundé, l'Ecole Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et la Communication (ESSTIC) de Yaoundé, l'Institut des Relations Internationales (IRIC) à Yaoundé, sont devenus de pôles d'excellence pour la coopération francophone. Ils ont servi pour l'organisation des sessions de formation à la fonction publique notamment en 1998, 1999 et 2000 à l'IRIC (Mbassi Ondigui, 2010 : 102). On remarque le soutien à la formation d'un cadre du MINREX au cycle d'études supérieures francophones à l'institut des hautes études francophones à Chamarande. Par ailleurs en 2010, il y a eu une mission de la Francophonie au Cameroun, pour l'identification du champ des entreprises et des industries culturelles. Cela facilite le dialogue public-privé.

2.1.1 La contribution et l'adhésion du cameroun aux discussions sur les thèmes des sommets culturels des chefs d'États et de gouvernement membres de la Francophonie et des déclarations, des résolutions culturelles des sommets

En 1986 à Versailles en France, s'est tenu le premier sommet de la Francophonie du 17 au 19 février (Owono Zang, 2000 :22). Les participants étaient des représentants de 42 États, pour discuter sur des problèmes nord-sud et des moyens de relever les défis liés à la francophonie. A cette occasion, les bases des projets axés sur l'idée de solidarité étaient lancées.

Le Cameroun y était en tant que pays observateur. C'est plutôt au palais de Chaillot à Paris au sommet du 18 novembre 1991, que ce pays adhère officiellement à l'Agence de la Francophonie l'ACCT. Dans ce 4^{ème} sommet des chefs d'État et de gouvernement ayant le français en partage, la délégation camerounaise conduite par Jacques Roger Booh-Booh, ministre des relations extérieures avait participé aux débats. En revanche, on se demande si de manière générale les actes des dirigeants sont sporadiques ? Les motivations d'adhésion officielle du Cameroun étaient par conséquent inhérentes à l'histoire coloniale, à la crise économique mondiale et au Cameroun dans les années quatre-vingt-dix. Cette évolution (Massie, 2013 :3) de la base de cette Agence de coopération est une innovation. Elle témoigne l'ambition maintes fois répétée de donner à la Francophonie une visibilité.

Le premier sommet à se tenir en terre arabe était le 9^{ème} sommet de Beyrouth au Liban du 18 au 20 octobre 2002 sur « Le dialogue des cultures ». Ce qui a consolidé le rôle international de la Francophonie et démontré sa capacité à compter parmi les instruments qui contribuent à maîtriser et humaniser la mondialisation. Les participants se sont notamment engagés à promouvoir la diversité linguistique et culturelle en œuvrant en faveur d'une convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO (Mbassi Ondigui, 2010 : 119). Lors de ce sommet, Abdou Diouf était élu secrétaire général de la Francophonie. Le ministre chargé des relations extérieures camerounais, François Xavier Ngoubeyou y avait participé à la discussion en tant qu'invité. Il avait au nom du Cameroun, pris des engagements sur les sujets sus évoqués avec les autres membres.

Par la suite, du 28 au 29 septembre 2006 se tenait le sommet de Bucarest de la Francophonie. Les échanges étaient

axés sur le thème : « La Francophonie vers la société de l'information et du savoir par l'éducation pour tous ». Abdou Diouf était réélu secrétaire général. Cette organisation internationale regroupait déjà 68 membres et observateurs. Le Cameroun était représenté à ce sommet par le président de l'Assemblée nationale Cavayé Yégué qui prenait part au vote comme les autres pays membres et contribua à la réélection de Abdou Diouf. Le président camerounais et les autres chefs d'États membres étaient présents au 12^{ème} sommet du 17 au 19 octobre de Québec de 2008. Ils avaient échangé notamment sur le développement de la langue française. Le président français Nicolas Sarkozy y prenait aussi part. Lors du 13^{ème} sommet de la Francophonie de 2010 tenu à Montreux du 22 au 24 octobre autour du thème (défis et vision d'avenir pour la Francophonie), les débats étaient intéressants.

Par ailleurs au 15^{ème} sommet de la Francophonie de Dakar du 29 au 30 novembre 2014 autour du thème : « Femmes et jeunes en Francophonie : vecteurs de paix, acteurs de développement ». Les chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie ont élu Michaëlle Jean au poste de secrétaire générale. Le Cameroun avait participé à cette élection. En outre, au 17^{ème} sommet de la Francophonie de 2018 tenu du 11 au 12 octobre à Erevan, les échanges portaient sur les grands enjeux mondiaux, la contribution de la Francophonie pour y répondre et notamment la question du Vivre ensemble. Il y a eu de nouveaux membres. La rwandaise Louise Mushikiwabo avait été élu secrétaire général de la Francophonie lors de ce sommet francophone d'octobre 2018 par les 88 membres. Le Cameroun qui était représenté par le ministre des relations extérieures, représentant du président de la république Paul Biya. Cependant le 18^{ème} Sommet qui devait se tenir à Djerba en Tunisie du 12 et 13 décembre 2020 était reporté le 20 et 21 novembre 2021 à cause du coronavirus.

Lors des sommets de la Francophonie, il y a eu des déclarations, des résolutions culturelles et l'adhésion du Cameroun, un Etat membre qui participait à presque tous les sommets de cette organisation internationale contribuant notamment à la prise de ses résolutions, plans d'action et adhérant à ses déclarations. C'est pourquoi lors du sommet de la Francophonie de 1986 à Versailles, il y a eu l'annonce de la création d'un « véritable espace audio-visuel francophone » et d'une Agence internationale francophone d'images télévisées, afin d'éviter que les images circulant dans le monde soient de provenance anglo-saxonne. Ensuite lors du sommet de la Francophonie de 1987 de Québec, des mesures importantes ont été adoptées.

Lors du sommet de 1989 de Dakar, des résolutions politiques sur la condamnation de l'apartheid, le droit à l'indépendance de la Namibie, la situation au Liban, le cessez-leu entre l'Iran et l'Irak et l'usage du français dans les organisations internationales ont été adoptées. D'où lors du sommet de 1991 de Chaillot, il y a eu des résolutions sur la sécurité internationale, le conflit israélo-arabe, sur Haïti, la Centrafrique et le Liban, de même que sur le français dans les organisations internationales. Dans la déclaration de Moncton du 3 au 5 septembre 1999, un accent a été accordé à la Jeunesse. Le souci c'est la formation adéquate notamment professionnelle des jeunes, leur trouver un emploi pour libérer leur créativité. Ils doivent vivre dans la liberté, la sécurité, s'épanouir dans leur culture tout en s'ouvrant aux autres. En plus, il y a eu d'autres déclarations sur l'interdépendance de la paix, la démocratie et le développement durable, le respect de la diversité culturelle et le rejet des crises, des conflits, des situations d'occupation, de déplacement des populations et d'atteintes aux droits de l'homme. D'où les États francophones se sont résolus à se concerter pour avoir des positions communes dans les

organisations et conférences internationales afin de défendre la diversité culturelle.

Dans le même ordre en 2002 à Beyrouth, les chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont élaboré un plan d'action. Celui-ci intègre de manière générale, les stratégies et programmes pour la mise en pratique du dialogue des cultures, instrument de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme. En plus, présente la Francophonie comme un forum du dialogue des cultures, de la politique linguistique et culturelle. Les participants à ce sommet se sont engagés en faveur d'une convention internationale sur la diversité culturelle dans le cadre de l'UNESCO, et Abdou Diouf a été élu secrétaire général de la Francophonie.

Tenu à Bucarest du 28 au 29 septembre 2006, lors de ce 11^{ème} sommet de la Francophonie, il y a eu une déclaration qui s'inscrit dans l'esprit de la réforme adoptée à Antananarivo. Aussi au Québec, la Francophonie et ses opérateurs, tous ses acteurs s'engagent à relever ensemble les défis de l'éducation, notamment à l'aide des technologies de l'information et la communication. Lors du sommet de 2018 d'Evran, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté des textes dont la déclaration, l'appel pour vivre ensemble, la stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais aussi des résolutions notamment sur le transfert de connaissances et la valorisation de la recherche, la participation culturelle, l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'Homme. Il y a eu notamment des déclarations, résolutions et plans d'action culturels qui ont été adoptés lors de ces sommets de la Francophonie. Le Cameroun qui a participé à presque tous ces sommets au plus haut niveau de son administration, a contribué à la prise des résolutions, plans d'action, partage les

déclarations de la Francophonie et de manière générale les applique.

3. La portée de cette contribution culturelle de la F/francophonie

Lente au départ, mais avec l'admission du Cameroun dans la « grande famille francophone » et l'auréole internationale de la Francophonie, cette contribution culturelle s'est améliorée avec des appuis concrets. Cette partie présente les privilèges en faveur du Cameroun, ensuite mentionne les pesanteurs (Mbassi Ondigui, 2010 : 137). Enfin nous évoquons les perspectives.

3.1 Les privilèges en faveur du Cameroun

Le domaine culturel est celui traditionnel dans lequel la Francophonie s'est le plus déployé. Il y a eu le soutien aux œuvres cinématographiques et aux activités théâtrales. Mais ces contributions sont peu connues du grand public. Le soutien de la Francophonie se traduit aussi par des subventions aux artistes, le financement des comédiens d'années en années, des créateurs et hommes de culture venus participer aux rencontres internationales à l'instar des Rencontres Musicales de Yaoundé (REMY), des Rencontres Théâtrales Internationales du Cameroun (RETIC), des Ecrans noirs du cinéma africain. Cela atteste l'implication effective de la Francophonie dans la promotion culturelle et artistique du Cameroun et sa contribution culturelle à sa politique étrangère.

3.1.1 Les pesanteurs à cette contribution de la Francophonie et les perspectives

Les subventions de la Francophonie au Cameroun sont préalables à la demande de cet État. Celles-ci englobent donc une pluralité de secteurs culturels dans ce pays au niveau national, gouvernemental et international. C'est donc aussi une

coopération dense par rapport à celle du Commonwealth où le Cameroun est aussi membre. Cela contribue à asseoir ce que stipule la charte de la Francophonie notamment sur le plan culturel. La Francophonie ne vient-elle pas contrecarrer les velléités anti-francophones et surtout étendre son influence par rapport au Commonwealth. La charte de la Francophonie est peu vulgarisée, c'est pourquoi ses réalisations et privilèges semble être peu connus au Cameroun. On pense que cela est construit pour le court terme, d'où les limites notamment socioculturelles.

Toutefois depuis des années, l'appui culturel de la Francophonie a graduellement évolué au Cameroun. Mais cela n'est pas constamment en phase avec les orientations des politiques culturelles de ce pays. La majorité des projets manquent de suivi pour finaliser les œuvres. La Francophonie ne finance pas tous les projets culturels au Cameroun peut-être cela est en phase avec la théorie des réalistes, puisqu'en politique étrangère il n'y a pas d'amis, mais des intérêts (Roche, 2001 : 58). Le siège de la Francophonie est à Paris, et ses contributions sont mal comprises par le grand public. Cela amène certains à penser que cette organisation peut servir les intérêts de la France. On constate évidemment un déficit d'information car beaucoup pensent plus à son aspect culturel et linguistique, oubliant son caractère institutionnel au plan mondial. En outre, le Cameroun a un taux élevé de chômeurs de jeunes, pourquoi la Francophonie ne recrute pas davantage dans ses services ces jeunes pour remédier à cette situation ? Certains avaient pourtant participé à leurs programmes au Cameroun. Le problème du Cameroun en particulier se situe aussi au niveau de la fuite des cerveaux (Dirat, 1997 :22), parfois à la faveur de certaines manifestations internationales organisées par la Francophonie, qui vont gonfler le rang des immigrés en occident.

Dans le cadre des perspectives, le Cameroun peut se féliciter du renforcement accentué lors des dernières années,

de la politique extérieure de la Francophonie notamment dans le cadre culturel. Cependant, il serait souhaitable que cette organisation internationale appuie davantage les récents et anciens projets (Mbassi Ondigui, 2010 : 143) du domaine culturel des pays comme le Cameroun. Cela doit se faire conformément à sa charte. Mais la capacité d'action et donc d'influence d'un acteur international est aussi déterminée par les ressources dont il dispose. C'est donc un véritable défi pour la Francophonie de favoriser davantage le développement culturel multiforme des pays francophones du sud comme le Cameroun. La Francophonie ne peut intervenir qu'à la suite des initiatives prises par les autorités gouvernementales du Cameroun, afin d'accroître l'efficacité, la visibilité, la lisibilité et la rentabilité de cette coopération. Cet État bilingue est aussi membre du Commonwealth. La quintessence et l'enjeu sont de maintenir le leadership culturel francophone dans ce pays.

Parmi les instruments traditionnels de la politique extérieure, la Francophonie a sa diplomatie mais aussi sa capacité d'influence culturelle. Dans cette perspective les réalisations des grands projets culturels et des activités reflètent des identités nationales et régionales, ne devront plus être traitées comme de simples marchandises notamment dans le cadre de la coopération multilatérale francophone. D'où le droit d'établir les politiques étrangères. Les orientations, les stratégies nécessaires à leur mise en œuvre doivent être réaffirmées. On souhaite en outre que la Francophonie conserve au français son rôle de langue la plus parlée au Cameroun. L'attrait de cette organisation pourtant justifié par le facteur linguistique, semble davantage fondé sur les enjeux politiques liés à la culture francophone.

Conclusion

Dans cet article, il est question de la contribution culturelle de la F/francophonie à la politique étrangère du

Cameroun. En 1991, le Cameroun est officiellement membre de la Francophonie. C'est le secrétariat général qui applique la politique extérieure de cette organisation francophone avec le Cameroun par le biais notamment du MINREX (Gonidec, 1991 :39). La première institution de la Francophonie est culturelle au départ. Elle s'est élargie aux autres volets avec les mutations internationales. C'est pourquoi le politologue camerounais Jean-Emmanuel Pondi affirmait que, l'adhésion d'un pays à une institution alignée culturellement a toujours des incidences tant politiques, économiques, culturelles ou diplomatiques. La contribution culturelle de la Francophonie est fructueuse.

Une évaluation qualitative et quantitative montre qu'elle a plusieurs axes. La Francophonie participe donc au développement du Cameroun. Bien que cette contribution soit bénéfique et appuie le développement national, il reste une inadéquation entre les priorités du Cameroun et les orientations de la Francophonie. Mais au Cameroun les contributions francophones sont souvent victimes d'amalgame. On les confond parfois avec le soutien de la France. Cet appui de la Francophonie au Cameroun doit être accentué et connu par tous. De nos jours, la Francophonie est engagée dans une dynamique et la culture française s'impose davantage dans la politique étrangère des États notamment au Cameroun. Aussi, la mondialisation rend plus que jamais nécessaire la contribution culturelle de la Francophonie et sa reconnaissance par tous les acteurs internationaux. Cette structure est à la recherche d'un rayonnement géopolitique. La langue française (Albert, 1999 :13) est un levier à cette action. C'est pourquoi, le nombre de francophones augmente.

Références Bibliographiques

Atangana Etémé Eméran (2006), *Les Quinze commandements du dirigeant*, Yaoundé, Editions du CENEAP.

Auby Jean-Marie., Ducos-Ader Robert (1974), *Droit Public, droit constitutionnel - libertés publiques-droit administratif*, Paris, Siret.

Bénichi, Régis (2006), *Histoire de la mondialisation*, Paris, Vuibert.

BoohBooh, Jacques.Roger (1972), *Organisation et Relations Interafricaine*, Yaoundé, ENAM.

Braucourt-Sahlas Cécile, (ed) (1995), *Dictionnaire Universel*, Paris, Hachette/Edicef.

Busson, Marie-Pierre (2012), « La diplomatie culturelle : levier stratégique au cœur des luttes d'influence ? », *Analyse des impacts de la mondialisation sur la culture*, Rapport 11.

Chaumier, Jacques. (2001), *Les techniques documentaires*, Paris, PUF, 9e édition.

Dirat, Patrice.Alain (1997), « Fuite des cerveaux, de retour des diplômés est-il possible ? », in *Jeune Afrique Economie*, Numéro 253 p. 233-309.

Gagne, Gilbert (2005), *La diversité culturelle*, Québec, FIDES.

Gerber, Peter (1966), *Les Organisations Internationales*, Paris, PUF.

Gonidec, Pierre François (19 96), *Relations internationales africaines*, Paris, Montchrestien.

Gravitz, Madeleine (1986), *Méthodes des Sciences sociales*, Paris, Dalloz.

Holsti, Kalevi-Jaako (1970), « National Role Conceptions in the Study of Foreign Policy », *International Studies Quarterly*, 14, 3, p. 233-309.

Marcel, Maurice (1982), *Sociologie des Relations Internationales*, Paris, Dalloz.

Massie, Justin (2013), *Francosphère. L'importance de la France dans la culture stratégique du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2013.

Mbassi Ondigui, Jean Léonard Thierry (2010), «La Coopération entre l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et le Cameroun (1975-2008)» mémoire de Master, Université de Yaoundé I.

Mouelle kombi, Narcisse (1996), *La politique étrangère du Cameroun*, Paris, Le harmattan.

Mpon, Sylvie (2000), « Une Coopération entre l'Assemblée nationale du Cameroun et l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : Bilan et perspectives», Vol.2, Mémoire de DESS IRIC, Yaoundé.

Ngoh, Victor Julius (1990), *Cameroon 1884-1985 Cent ans d'histoire*, Yaoundé, CEPER.

Nye, Joseph-Samuel (2004), *Soft Power: The Means to Success in World Politics*, New York, Public Affairs.

Oyono, Dieudonné. (1990), *Avec ou sans la France ? la politique africaine du Cameroun*, Paris, L'harmattan.

Owono Zang, Gabriel.Rigobert (2000), « La Contribution de la Francophonie à la lutte contre la pauvreté au Cameroun » Rapport.Stage Maîtrise professionnelle en relations internationales, IRIC, Yaoundé II.

Plantey, Alain (2000), *Principes de Diplomatie*, Paris, Pedone.

Présidence de la République (1990), *Le Pari Camerounais*, Yaoundé, PESCA.

Roche, Jean- Jacques (2001), *Théories des relations internationales*, Paris, Monchrestien, 4eme ed.

Roussillon, Hermès (2007), *Existe-t-il une culture juridique francophone ?* Toulouse, PUF.

Tamatoa Bambridge, Hernès. Barraquand et al. (eds.) (2004), *Hermes40 Francophonie et mondialisation*, Paris.

Tétu, Michel (1988), *Qu'est-ce-que la Francophonie ?* Paris, Hachette.

Vaisse, Maurice. (1996), *Dictionnaire des relations internationales au 20^e siècle*, Paris, Amand-Collin.

Wolton, Dominique. (2006), *Demain la Francophonie*, Paris, Flammarion.